BIO 110

GEL WC PARFUM CLÉMENTINE

NETTOIE - DÉTARTRE - FAIT BRILLER - EFFICACITÉ PROUVÉE
À BASE D'INGRÉDIENTS D'ORIGINE VÉGÉTALE

PROPRIÉTÉS

BIO 110 possède l'ECOLABEL EUROPÉEN, une référence en matière de respect de l'environnement.
Garantissant une efficacité élevée, une sécurité pour les utilisateurs, l'environnement et la santé.
BIO 110 nettoie, détartre parfume et fait briller les cuvettes des WC, bidets et urinoirs.
Sa formule est parfaitement adaptée à un usage quotidien. Son parfum agrume supprime les mauvaises odeurs.
Sa texture gel lui confère une excellente adhérence aux parois pour une efficacité optimum.
La forme bec du flacon facilite son application, et est sans danger pour les fosses septiques.
BIO 110 est à base d'ingrédients d'origine végétale respectant les critères de biodégradabilité de la Commission Européenne pour les produits écologiques. Emballage 100% Recyclable.
Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel.

MODE D'EMPLOI

- BIO 110 est prêt à l'emploi. S'utilise pour Cuvette WC, bidets et urinoirs.
- Ouvrir le bouchon en appuyant fortement sur les deux côtés lisses puis tourner.
- Appliquer le produit sous le rebord et dans la cuvette.
- Laisser agir 10 minutes, en cas de fort entartrage, laisser agir une nuit et renouveler l'opération si nécessaire.
- Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.
- Brosser et actionner la chasse d'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide visqueux vert.
pH	2,5
Densité	1,02 ± *0,02*
Stockage	Tenir à l'abri de la lumière, du gel et de la chaleur
Contient parmi d'autres composants (règlement CE N°648/2004)	Moins de 5 % d'agent de surface anionique Parfum

CONDITIONNEMENT

Carton de 12 x 750 ml - Bec verseur **- Réf BIO 110**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

N° de téléphone d'appel d'urgence du Centre Suisse d'Information Toxicologique :

- Depuis la Suisse : **145**
- Depuis l'étranger : **+41 44 251 51 51**

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations, données à titre indicatif, sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

Cleanplanet®

Révision 11.01.2017